EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2020.00354
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16/11/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000351
Commission	**Aménagement - Urbanisme - Economie**		
Direction en charge	Renouvellement urbain et cohésion sociale		
Objet	Contrat Plan Etat Region (CPER), demande de subvention auprès de la Region Auvergne Rhône-Alpes pour le dossier Espaces publics Cotonne-Montférré : Phase 1 et Réhabilitation d'un bâtiment en vue de l'installation de la crèche Jules Ferry - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**
Date de convocation du Conseil : **06/11/2020**
Compte rendu affiché le : **17/11/2020**
Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique FALZONE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

Absents-Excusés
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI (à partir du point 29 de l'ordre du jour)

Secrétaire de séance
Mme Marie-Jo PEREZ

■ Rappel et références

Un Contrat de Plan État Région (CPER) a été signé pour la période 2015-2020.L'État et la Région Auvergne Rhône-Alpes ont approuvé leur participation financière sur des projets visant l'amélioration du cadre de vie et des équipements des quartiers. Ce contrat a été décliné en une Convention Territoriale de coopération métropolitaine de Saint-Étienne Métropole (CTCM de SEM) avec cinq volets dont un consacré au renouvellement urbain et à la politique de la Ville.

L'État, la Région, le Département de la Loire et Saint-Étienne Métropole ont identifié des enjeux et des défis partagés autour desquels leurs interventions, basées sur leur stratégie respective, ont été conjointement organisées.

Pour répondre à ces quatre enjeux, une série d'opérations qui relèvent du volet territorial du CPER ont été déterminées afin d'impacter le territoire de la ville de Saint-Étienne, et plus largement de Saint-Étienne Métropole.
Le projet «Espaces publics Cotonne-Montférré: Phase 1» d'un montant total de 1 160 000 € HT a été inscrit sur cette liste.
Un projet complémentaire portant sur le projet de « Réhabilitation d'un bâtiment en vue de l'installation de la crèche Jules Ferry » est également proposé à la programmation.

■ Motivation et opportunité

Le quartier de la Cotonne-Montferré a été retenu par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) dans son Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) en tant que Projet d'Intérêt Régional (PRIR).
Au cours de ses différentes phases de développement, ce petit quartier collinaire n'a jamais fait l'objet de requalifications notables, hormis quelques interventions sur l'espace public et les rénovations des résidences de la SAIEM confiées désormais à Métropole Habitat. Quartier collinaire proche du centre commercial Centre 2 et du centre-ville étendu, il bénéficie d'atouts notables même si son image est aujourd'hui très dépréciée et son peuplement de plus en plus fragile tant dans le logement social que dans les copropriétés.

Le projet "Espaces publics Cotonne: Phase 1" regroupe 3 opérations: Raoul Duval / Coeur de quartier , Follereau / ancienne école et Allende / Rosa Parks. Les objectifs globaux de ces opérations sont :
- de reconnecter les sous-ensembles Cotonne et Montferré ;
- d'améliorer la qualité résidentielle et le cadre de vie des habitants du quartier en s'appuyant sur la trame paysagère ;
- de mieux connecter le quartier au centre-ville et aux zones d'emploi environnantes.

Pour le projet « Réhabilitation d'un bâtiment en vue de l'installation de la crèche Jules Ferry » :
A la rentrée 2020, la Ville de Saint-Etienne a opéré le regroupement de l'école maternelle et élémentaire Jules Ferry. La ville a la volonté de créer un Pôle Enfance regroupant en installant un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de 30 à 36 berceaux par le biais d'une délégation de service public.
L'axe central du projet social et éducatif de la structure sera l'accueil d'enfants porteurs de handicap. Un tiers des berceaux sera dédié à l'accueil d'enfants en situation de handicap.
Pour ce faire, ma ville assure en amont les travaux de réhabilitation sur le clos et couvert afin que le bâtiment soit mieux isolé, moins énergivore et thermiquement plus confortable pour les futurs usagers.
Les travaux consistent à traiter les façades et reprendre les enduits ; remplacer les huisseries extérieurs, désamianter.

■ Contenu

La présente délibération a pour objet de permettre de solliciter la subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes contractualisée dans la convention du CPER pour le projet «Espaces publics Cotonne- Montférré : Phase 1» et « Réhabilitation d'un bâtiment en vue de l'installation de la crèche Jules Ferry ».

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT «Espaces publics Cotonne-Montférré: Phase 1»

Origine des fonds TTC (1)	**Investissement**		**Fonctionnement**	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				

Département		174 100,00 €		
Région		696 000,00 €		
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	**0,00 €**	**870 100,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Charge nette Ville				**0,00 €**

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

TABLEAU DE FINANCEMENT « Réhabilitation d'un bâtiment en vue de l'installation de la crèche Jules Ferry »

Origine des fonds TTC (1)	**Investissement**		**Fonctionnement**	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département		120 000 €		
Région		90 000 €		
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	**0,00 €**	**210 000 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Charge nette Ville				**0,00 €**

(1) ATTENTION : REMPLACER TTC PAR HT S'IL S'AGIT D'UNE ACTIVITÉ ASSUJETTIE À TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à solliciter auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes ces demandes de subvention,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer, le cas échéant, les conventions liées ainsi que tous les actes afférents à ces demandes de subvention,
- imputer les recettes :

Imputation budgétaire	**Investissement**				**Fonctionnement**		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses							
Recettes Espaces publics Cotonne-Montférré: Phase 1	2020 et suivants	13	1322	2016 ANRU10038			
Recettes Réhabilitation d'un bâtiment en vue de l'installation de la crèche Jules Ferry	2020 et suivants	13	1322 et 1323	2012 P 6516			

■ Décision

Proposition adoptée
59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes
Votes pour
M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme Laura CINIERI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , Mme Christel PFISTER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Julie TOKHI , M. Pierrick COURBON , Germain COLLOMBET

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU